

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion vendredi 24 février 2012 à 20 h 30

Le vingt quatre février deux mil douze à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mme VERDIER, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie.
Mr FERNANDEZ,

Absent : Mr ALADEL

Excusé : Mr LOUBIERES

Date de convocation: 17 février 2012

Date d'affichage: 17 février 2012

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

Délibération sur la SUBVENTION au Comité des Fêtes :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention au Comité des Fêtes de CASSAGNES.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 1500 € et donne tout pouvoir au Maire pour exécuter cette décision et inscrire cette subvention au budget 2012.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le